

Petite Chronique

La *Gazette Officielle*, de Québec et plusieurs autres journaux, organes du Gouvernement Provincial, annoncent la vente de plusieurs limites de bois, situées dans les agences de Rimouski, Gaspé, Grandville et Saguenay. Ces limites forment une superficie de 1621 milles. Elles sont divisées comme suit :

Agence de Rimouski, 956 milles

Gaspé, 576 milles

Grandville, 164 milles

Saguenay, 25 milles

Total, 1621 milles.

Pour l'information de nos lecteurs que cela intéresse tout particulièrement nous leur faisons connaître les conditions de la vente qui sont comme suit :

La vente aura lieu dans une des chambres du Parlement, le 21 octobre prochain, aux conditions suivantes :

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix de quatre piastres par mille carré pour les agences de Gaspé, Rimouski, et Saguenay, et de six piastres par mille carré pour celle de Grandville.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut prix.

Le prix et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Les limites une fois adjudgées, seront sujettes aux dispositions des règlements concernant les bois de la Couronne, maintenant en force et qui pourront le devenir par la suite.

Propagation des arbres fruitiers.—Depuis trois années M. Cyrille Prince, de St. Grégoire, comté de Nicolet, s'occupe activement de la propagation des arbres fruitiers de la pépinière de Derby (située à trois milles de la ligne du Canada), dans le comté de Nicolet et de St. Maurice. Les chiffres diront plus en faveur de cette pépinière que nos écrits. En 1871, 3,000 pommiers ont été plantés. En 1872, 6,000 et en 1873, 9,000, formant un total de 18,000, dont 200 ont été renouvelés, car chaque arbre est garanti 5,000 portent fruit cette année.

Le comté de St. Maurice en a acheté 3,000. Les prunées de Damas greffées sur prune rouge sont en demande et 1,000 pieds de l'espèce ont été plantés par les amateurs de cet excellent fruit.

Le comté d'Yamaska est entré dans ce mouvement, et nous ne doutons pas que M. Lacerte, comme M. Prince, ne réussissent à propager des arbres qui, dans l'avenir, seront une nouvelle source de prospérité pour le pays. — *Minerve*.

Exhibition universelle de Fienne, 19 Août.—S. B. Scott et Cie., Montréal.—Décerné à la Machine à coudre de Wheeler et Wilson, la Grande Médaille de progrès et la grande Médaille de mérite. Seule la machine à coudre *Sewing Machine Company*, a été déclarée par les membres de Jury International, digne du Grand Diplôme d'Honneur.—*Wood*.

RECETTE

Moyen pour nettoyer les pièces d'orfèvrerie qui ont jauni

Pour nettoyer les pièces d'orfèvrerie qui ont perdu leur éclat ou leur blancheur et ont pris une teinte jaunâtre qui, outre qu'elle nuit à leur éclat, leur enlève cet aspect de pureté qui plaît tant à la vue, certains orfèvres se servent de solutions étendues de cyanure de potassium, dans une quantité plus ou moins grande d'eau, suivant les habitudes de ceux qui en font usage. Mais il vaut mieux avoir une solution de ce genre de composition constante, parce que, si elle est trop concentrée, elle dissout rapidement l'argent et en dépouille même les pièces qui n'en sont recouvertes que d'une couche légère; et si, au contraire, elle est trop faible, elle ne nettoie pas complé-

tement, surtout les parties rugueuses et où il y a de petits vides où elle doit pénétrer.

Voici une recette de liquide de nettoyage qui a toujours donné les meilleurs résultats :

Cyanure de potassium 1 once, hyposulfite de soude 5 gros; ammoniacque liquide, en quantité suffisante pour rendre le mélange bien alcalin; eau de pluie, une pinte.

La solution se fait à froid et on la renferme dans des bouteilles en verre que l'on tient bien bouchées.

LE GRAND CIRQUE

L'AMÉRIQUE DU NORD ET DU SUD ET DE LA CALIFORNIE

DONNERA deux Séances à ST. THOMAS, vendredi, le 29 août. La Séance de l'après-midi se donnera à deux heures, et celle du soir à huit heures. Les portes seront ouvertes à 1 heure et 7 heures respectivement.

Cette Compagnie a été l'objet d'une grande recommandation de la part des journaux des différents États de l'Amérique qui ont eu l'avantage de voir le personnel à l'œuvre.

Cette Compagnie a donné une représentation à Rimouski, et le *Courrier de Rimouski* en fait de grands éloges. Ils sont aujourd'hui, jeudi, à Ste. Anne.

Prix d'admission, trente sous.

J. M. HUDSON,

Gérant.

COUVENT DE STE. ANNE DE LA POCAITIÈRE

Les Dames Directrices du Couvent de Ste. Anne informent le public qu'elles rouvriront leurs classes le 1er septembre prochain.

Elles sont heureuses d'annoncer que les travaux nécessités dans le but de rendre leur institution une maison de première classe, viennent d'être terminés; rien n'a été épargné pour offrir aux enfants confiés à leurs soins tous les avantages possibles. Cette bâtisse occupe un des sites les plus enchanteurs, à quelques pas seulement de l'Eglise et du Collège.

Sous le rapport sanitaire, cette institution ne laisse rien à désirer. Le système de ventilation adopté est ce qu'il y a de plus parfait. Quant aux divisions, le témoignage des visiteurs en offre une garantie. Tous n'ont pu s'empêcher de les admirer hautement. Au premier plan, au rez-de-chaussée se trouvent la cuisines, les réfectoires ainsi que les classes destinées aux externes, dont les classes sont tout-à-fait séparées de celles des élèves du Pensionnat.

À l'étage supérieur il y a les parloirs, les classes et les salles spacieuses du pensionnat, toutes magnifiquement éclairées et offrant le plus grand confort possible aux élèves. Il y a de plus deux magnifiques galeries, donnant sur la plaine environnante, où les élèves passent les récréations, lorsque la pluie les empêche de sortir.

L'autre étage, partie est consacrée à l'usage exclusif des dames religieuses. Dans une des ailes du même étage, il y a la Chapelle; dans l'autre aile sont les appartements consacrés seulement aux infirmes. Enfin, au dernier étage sont deux dortoirs exécutés dans le dernier goût.

Quant à l'enseignement, rien ne sera épargné dans le but de répondre au désir des parents et des amis dévoués de cette institution; l'enseignement du français, de l'anglais et de la comptabilité aura la plus grande part de l'attention des maîtresses. Les élèves seront en outre initiées aux différents travaux de l'économie domestique. On y donnera aussi des leçons de plain-chant, d'Harmonium et de Piano.

À l'avenir, les élèves qui auront suivi un cours complet au Couvent de Ste. Anne pourront, après un examen satisfaisant, obtenir les mêmes diplômes accordés à l'Ecole Normale-Laval de Québec.

Malgré les nombreux sacrifices que s'est imposé M. le Curé de Ste. Anne pour aider à la construction de notre Couvent, il veut bien accorder à l'enseignement de notre Institution une